



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Baccalauréat professionnel

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Option B « en structure »

Arrêté du 11 mai 2011 modifié par l'arrêté du 24 juillet 2013

Cahier des charges académique
du CCF des épreuves professionnelles

IEN SBSSA
Sylvie CROSNIER

SOMMAIRE

	Page
1. Règlement d'examen du Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne option B « en structure »	3
2. Présentation des épreuves	4
3. Grilles d'évaluation pour le CCF	6
4. Fiches de proposition de notes des CCF	
- classe	20
- élève	21
5. Livret d'évaluation à transmettre au jury de délibération	22

1. Règlement d'examen du BAC PRO Accompagnement, Soins et Services à la Personne

SPECIALITE Accompagnement, soins et services à la personne Option « en structure »			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 : Épreuve scientifique et technique		7						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF	
Sous-épreuve E13 : Conduite d'un projet d'accompagnement	U13	4	CCF		Ponctuel oral	45 min	CCF	
E2 : Épreuve technologique Analyse de situation(s) professionnelle(s)	U2	4	Ponctuel écrit	4h	Ponctuel écrit	4h	CCF	
E3 : Épreuve professionnelle		10						
Sous-épreuve E31 : Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure	U31	4	CCF		Ponctuel pratique	2h	CCF	
Sous-épreuve E32 : Projet d'animation	U32	2	CCF		Ponctuel oral	2h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Conduite d'action d'éducation à la santé	U33	2	CCF		Ponctuel oral	30 min		
Sous-épreuve E34 : Economie-gestion	U34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention - santé - environnement	U35	1	CCF		Ponctuel écrit	2H	CCF	
E4 : Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF	
E5 : Épreuve de français, histoire – géographie et éducation civique		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire – géographie et éducation civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h 30	CCF	
E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuves facultatives (2) Langue vivante	UF1		Ponctuel Oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)

(1) dont 5 minutes de préparation – (2) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention

2. Présentation des épreuves

	E13 Conduite d'un projet d'accompagnement	E31 Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure
Coefficient	4	4
Période	En classe de terminale A partir d'une PFMP de 4 semaines réalisée en T en établissements de santé, structures sociales ou médico-sociales, école élémentaire, structure d'accompagnement du jeune en situation de handicap	A la fin de la première ou en terminale au cours d'une PFMP de 4 semaines
Lieu	Centre de formation	PFMP de 4 semaines en structure auprès d'adultes non autonomes
Présentation de l'épreuve	Permet de vérifier que le candidat est capable : <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier et d'analyser les besoins et attentes de la personne ; - de présenter et justifier le projet d'accompagnement élaboré ; - de décrire des actions d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et/ou des activités de maintien de la vie relationnelle et sociale en adéquation avec les besoins répertoriés et en lien avec le secteur professionnel concerné ; - de se placer dans une posture professionnelle, dans le respect de ses limites de compétences. 	Permet d'évaluer les compétences mises en œuvre en milieu professionnel lors de soins d'hygiène et de confort auprès de personnes non autonomes, de préparation et service de collations, de distribution de repas.
Compétences évaluées	C1.2.3 - C1.2.4 – C3.2 – C3.4.1 – C3.4.2 – C3.4.5	C1.2.1 – C1.2.5 – C1.2.8 – C2.1.1 – C2.1.2 – C2.2 – C2.3 – C2.4.1 - C2.4.2 - C2.4.3 – C3.1.2 – C3.1.4 – C3.1.5 – C3.1.6 – C3.3 – C3.5 – C3.6.3 – C3.6.4 – C3.6.5 – C3.6.6
Savoirs associés évalués	SMS 2.2 – 2.8 – 3.2 TPTA Animation Education à la santé 1.1 – 1.2	TPTA Services à l'utilisateur TPTA Ergonomie soins
Durée et forme	Oral de 45 minutes (15' présentation dossier + 30' entretien)	Bilan de PFMP
Modalités d'évaluation	Prend appui sur un dossier élaboré au cours d'une PFMP de 4 semaines minimum, effectuée en année terminale. Le dossier de 15 et 20 pages, annexes non comprises, présente : <ul style="list-style-type: none"> - succinctement le contexte professionnel ; - la personne concernée par le projet d'accompagnement, dans le respect de la confidentialité ; - l'analyse de ses besoins, de ses attentes ; - le projet d'accompagnement proposé ; - les actions retenues et leur justification dans le cadre de ce projet ; - les modalités de formalisation du projet ; - l'évaluation éventuelle des mesures mises en place. <p>Au cours de l'entretien le candidat est amené à justifier et à approfondir les éléments présentés dans le dossier. L'entretien permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés en lien avec la situation.</p>	Réalisée par le tuteur sur l'ensemble de la période de formation en milieu professionnel, elle porte sur des activités : <ul style="list-style-type: none"> - de soins d'hygiène et de confort auprès d'adultes non autonomes ; - de techniques de manutention ; - de préparation et service de collations et distribution des repas ; - de surveillance de l'état de santé ; - de maintien de l'hygiène de l'environnement de la personne. <p>Ces activités doivent permettre d'évaluer les compétences d'organisation, de communication et de gestion de la qualité</p>
Commission d'évaluation	PLP d'enseignement professionnel+ professionnel si possible	PLP d'enseignement professionnel+ tuteur

	E32 Projet d'animation	E33 Conduite d'action d'éducation à la santé
Coefficient	2	2
Période	Fin de 1ère ou en terminale	En terminale
Lieu	PFMP de 4 semaines en structure auprès d'enfants, de personnes âgées, de personnes en situation de handicap	Centre de formation
Présentation de l'épreuve	Permet d'évaluer les compétences mises en œuvre lors de la conception et la conduite et l'évaluation d'un projet d'animation ou d'une activité collective. Ce projet ou cette activité peut être conduit auprès de différents publics.	Permet d'évaluer la compétence mise en œuvre lors de la conduite d'une action d'éducation à la santé. Permet de vérifier que le candidat est capable : <ul style="list-style-type: none"> - de proposer des techniques ou outils pertinents pour analyser les besoins d'un public en matière d'éducation à la santé - de retenir une action d'éducation à la santé en réponse aux besoins repérés - de présenter et justifier le, ou les supports utilisés - de développer les étapes de la mise en œuvre de l'action
Compétences évaluées	C1.1 – C3.4.3 – C3.4.4 – C3.4.6	C1.2.2 – C3.7.1 – C3.7.2 – C3.7.3 – C3.7.4
Savoirs associés évalués	TPTA Animation Educ santé : 1.2 – 1.3 – 1.4 SMS 3	Biologie microbiologie appliquées 7.5 + les éléments de physiopathologie inclus dans les différents chapitres Nutrition 3 – 4 SMS 1.1 – 1.4 – 3.2 – 3.3 TPTA Animation éducation santé 6
Durée et forme	Bilan PFMP de 4 semaines	30 minutes (10' exposé + 20' entretien)
Modalités d'évaluation	Réalisée par le tuteur, elle porte sur la conception et la conduite de tout ou partie d'un projet d'animation et/ou d'activités collectives	Prend appui sur un dossier élaboré par le candidat, au cours de sa formation en milieu professionnel ou de son expérience professionnelle dans le secteur d'activités, il doit s'appuyer sur des actions menées individuellement ou collectivement. Le dossier, de 10 à 15 pages, annexes non comprises, présente : <ul style="list-style-type: none"> - la justification de la thématique retenue en lien avec des besoins repérés d'un public, - l'action d'éducation à la santé retenue, - un support retenu pour cette action, les modalités de mise en œuvre et d'évaluation de l'action.
Commission d'évaluation	PLP d'enseignement professionnel + tuteur	PLP d'enseignement professionnel+ professionnel si possible

3. Grilles d'évaluation pour les CCF

- Grille E13- Projet d'accompagnement 7
- Grille E31- Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure 10
- Grille E32- Projet d'animation en structure 15
- Grille E33- Conduite d'action d'éducation à la santé 18

Le dossier est élaboré par l'élève au cours de la Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) effectuée en année de terminale. **Ce dossier sera présenté et évalué au lycée** devant un jury composé d'un professeur d'enseignement professionnel concerné et d'un professionnel :

- Présentation du dossier par le candidat (15 minutes) ;
- Entretien avec le jury (30 minutes).

L'évaluation doit permettre de vérifier que le candidat est capable de :

- Identifier et analyser les besoins et attentes de la personne ;
- Présenter et justifier le projet d'accompagnement élaboré ;
- Décrire les actions d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et/ou des activités de maintien de la vie relationnelle et sociale en adéquation avec les besoins répertoriés et en lien avec le secteur professionnel ;
- Se placer dans une posture professionnelle, dans le respect des limites de ses compétences.

Le dossier de 15 à 20 pages, annexes non comprises, rédigé suivant la méthodologie de projet, comprend :

- La présentation succincte du contexte professionnel ;
- La présentation de la personne concernée par le projet d'accompagnement, dans le respect de la confidentialité des données ;
- L'analyse de ses besoins, de ses attentes ;
- Le projet d'accompagnement proposé avec les actions retenues et leur justification dans le cadre de ce projet ;
- L'évaluation éventuelle des mesures mises en place.
- Le dossier est obligatoirement accompagné de l'attestation de PFMP correspondante.

L'élève sollicite le tuteur pour :

- Choisir la personne faisant l'objet du projet d'accompagnement ;
- Etre orienté vers les personnes les plus aptes à le renseigner pour la conduite du projet ;
- Soumettre le dossier au fur et à mesure de son élaboration et prendre en compte les remarques éventuelles.

Le tuteur pourra, s'il le souhaite, être membre de jury pour l'épreuve au lycée.

BAC PROFESSIONNEL Accompagnement Soins et Services à la Personne		 
Session : 20.... Date :	U 13 – Conduite d’un projet d’accompagnement CCF – Évaluation en ETABLISSEMENT DE FORMATION	
Etablissement :	Lieu de la PFMP support de l’épreuve :	T ASSP
	PFMP du au	
	Nom et prénom de l’élève :	

Exposé et entretien : 45 min maximum

Compétences évaluées	Indicateurs d’évaluation	Niveau atteint				
		TB	B	AB	I	Note
C 3.2- Elaborer le projet individualisé, le projet de vie						
C 3.2.1- Repérer les habitudes de vie, les attentes de la personne	Identification des habitudes de vie et des souhaits de la personne.					/4
C 3.2.2- Identifier et évaluer les besoins et les capacités de la personne	Evaluation des potentialités et des difficultés de la personne (utilisation d’outils de recueil adaptés) Sollicitation de tous les professionnels concernés et de l’entourage si besoin					/4
C 3.2.3- Etablir un bilan de la situation et déterminer des priorités	Présentation du diagnostic de la situation Présentation des priorités en lien avec le contexte professionnel					/4
C 3.2.4- Formaliser ou participer à la formalisation du projet individualisé, du projet de vie	Présentation d’objectifs réalistes Présentation des moyens mis en œuvre Projet négocié avec la personne et/ou son entourage Partage du projet avec l’équipe					/4
C 3.4- Mettre en œuvre des activités d’accompagnement						
C 3.4.1- Choisir une ou des activités pour une personne, un groupe	Prise en compte des besoins, des capacités et centres d’intérêt de la personne Choix adapté des activités et de leurs supports					/3
C 3.4.5- Conduire et évaluer une activité d’acquisition ou de maintien de l’autonomie (vie quotidienne, activité motrice...)	Attitude adaptée au cours de l’activité (stimulation, valorisation et participation) Respect du confort et de la sécurité Respect des souhaits des potentialités et de la créativité de la personne Evaluer l’action					/6
<u>Uniquement pour l’option structure :</u> C 3.4.2- Favoriser l’accès aux apprentissages du jeune handicapé dans le cadre de son accompagnement	<i>Adaptation des méthodes au handicap et au contexte</i> <i>Attitude éducative</i>					

L'épreuve permet d'évaluer les compétences mises en œuvre en milieu professionnel lors des soins d'hygiène et de confort, de préparation et service de collations, de distribution des repas.

L'évaluation a lieu au cours d'une période de formation en milieu professionnel d'une durée d'au moins quatre semaines, auprès d'adultes non autonomes, en fin de classe de première ou au cours de la classe de terminale.

L'évaluation est réalisée par le tuteur sur l'ensemble de la Période de Formation en Milieu Professionnel, elle porte sur des activités :

- Des soins d'hygiène et de confort ;
- Des techniques de manutention ;
- De préparation et service de collations et distribution des repas ;
- De surveillance de l'état de santé ;
- De maintien de l'hygiène de l'environnement de la personne.

Ces activités doivent permettre d'évaluer les compétences d'organisation, de communication et de gestion de la qualité.

La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel. Cette note (coefficient 4) intervient pour l'obtention du baccalauréat professionnel. Elle doit rester confidentielle.

Tout ou partie des compétences doit être évalué.

NB : un entretien au cours de la PFMP entre le tuteur et l'élève permettra éventuellement à ce dernier de mieux identifier les activités à réaliser pour développer les compétences pour la suite de la PFMP.

BAC PROFESSIONNEL Accompagnement Soins et Services à la Personne Option Structure
Guide d'aide à la notation

U 31 – Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure

Compétences évaluées	Indicateurs d'évaluation
C 1.2/2- Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires, accueillir des stagiaires	
C 1.2.1- Recueillir, sélectionner et ordonner les informations	<i>Vérification de la fiabilité des sources d'information</i>
C 1.2.5- Transmettre les informations pour assurer la continuité de l'accompagnement (mise à jour des documents, participation aux réunions de travail)	<i>Exactitude, exhaustivité et objectivité des données à transmettre</i>
C 2.2.1- Présenter le service, les personnels, leur fonction à un tiers	<i>Conformité avec les protocoles de transmission en vigueur</i>
C 2.2.2- Présenter les documents utilisés dans le service (protocole, procédures, fiches de postes...)	<i>Respect du positionnement professionnel</i>
C 2.1- Organiser le travail en équipe professionnelle	
C 2.1.1- S'inscrire dans une équipe professionnelle	<i>Clarté et précision de la présentation</i>
C 2.1.2- Planifier ses activités de travail	<i>Démonstration des gestes professionnels prenant en compte le niveau de compétences du personnel</i>
C 2.3- Participer au contrôle et à la gestion de la qualité	
Respecter les protocoles, signaler des anomalies et proposer des améliorations (démarche qualité, démarche de prévention des risques professionnels)	<i>Propositions d'éléments de procédures ou protocoles conformes aux normes en vigueur/Vérification de l'efficacité de la proposition</i>
S'impliquer dans la démarche de prévention des risques professionnels	<i>Signalement des anomalies et dysfonctionnements repérés</i>
S'impliquer dans la démarche de prévention des infections nosocomiales et associées aux soins	<i>Contrôle du travail effectué/ Proposition de mesures correctives, d'amélioration/Identification du danger</i>
C 2.4- Gérer les stocks et les matériels	
C 2.4.1- Evaluer les besoins en produits et matériels pour une tâche, pour le service	<i>Proposition de moyens de prévention adaptés</i>
Repérer les procédures de commande	
Participer à la rédaction d'un bon de commande et à la réception des commandes	<i>Estimation réaliste des volumes / Signalement des anomalies</i>
C 3.1- Assurer l'hygiène de l'environnement de la personne	
C 3.1.2- Mettre en œuvre des techniques de bio nettoyage	<i>Maîtrise des techniques / Respect des règles de sécurité, d'économie et d'ergonomie, d'hygiène, des circuits propre/sale</i>
C 3.1.4- Surveiller et maintenir l'état de fonctionnement du lit, des aides techniques, surveiller l'état de fonctionnement des dispositifs médicaux	<i>Utilisation rationnelle des différents matériels et produits /</i>
C 3.1.5- Participer à la préparation des matériels en vue de la stérilisation	<i>Respect de protocoles, des procédures de maintenance /</i>
C 3.1.6- Assurer le tri et l'acheminement du linge, des matériels et des déchets	<i>Qualité du résultat</i>
C 3.3- Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation	
C 3.3.1- Aider à la réalisation de soins d'hygiène corporelle de l'adulte	<i>Respect des souhaits et habitudes de la personne ;</i>
C 3.3.2- Assurer les soins d'hygiène corporelle de l'adulte : toilette partielle, complète, douche, bain, pédiluve, rasage, hygiène dentaire, change de protection.....	<i>Signalement rapide des anomalies repérées</i>
C 3.3.4- Aider à l'habillage et au déshabillage	<i>Organisation en adéquation avec l'environnement</i>
C 3.3.5- Assurer la réfection d'un lit inoccupé ou occupé	<i>Prise en compte des besoins et priorités, démarche de soins</i>
C 3.3.6- Installer ou aider à mobiliser une personne pour le repos, les déplacements, des activités	<i>Respect des capacités et de l'autonomie de la personne, de la culture, des souhaits de la personne et des habitudes de vie, de la pudeur et du confort de la personne</i>
C 3.3.7- Prévenir les risques d'alitement prolongé	<i>/Comportement relationnel adapté /Attitude éducative, sécurisante et stimulante</i>
	<i>Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie, des protocoles/ Qualité du résultat</i>

	<p><i>Transmission des actions accomplies et des observations</i></p> <p><i>Prise en compte de la prévention des infections liées aux soins</i></p> <p><i>Choix, adaptation à la personne et utilisation des aides techniques à bon escient.</i></p>
<p>C 3.5- Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence</p>	
<p>C 3.5.1- Observer le comportement relationnel et social, les attitudes de la personne</p> <p>C 3.5.2- Identifier les signes de détresse, de douleur et les anomalies</p> <p>C 3.5.3- Participer à la mesure des paramètres vitaux et les transcrire</p> <p>C 3.5.4- Vérifier et/ou aider à la prise des médicaments</p> <p>C 3.5.5- Evaluer le caractère urgent d'une situation, agir en conséquence</p>	<p><i>Repérage des changements du comportement ou des attitudes/Surveillance des signes cliniques / Fiabilité quantitatives et qualitatives des paramètres vitaux (pulsations, température, pression artérielle, diurèse, fréquence respiratoire, mensurations)/ Transcriptions exactes / Exactitude des courbes de surveillance</i></p> <p><i>Identification des signes de détresse et anomalies/Alerte des professionnels concernés/Signalement en adéquation avec les pratiques du service ou de l'établissement</i></p> <p><i>Aide à la prise de médicament ou vérification de la prise de médicament</i></p> <p><i>Installation de la personne adaptée à la situation</i></p>
<p>C 3.6- Concevoir et préparer des collations, des repas équilibrés conformes à un régime, aider à la prise des repas</p>	
<p>C 3.6.3- Participer à la préparation des collations</p> <p>C 3.6.4- Distribuer des collations ou des repas (remettre et maintenir en température</p> <p>Vérifier le respect du régime éventuel et/ou des habitudes de la personne)</p> <p>C 3.6.5- Organiser la distribution des repas</p> <p>Assurer la traçabilité (relevé de température, fiche de surveillance alimentaire...)</p> <p>C 3.6.6- Aider à la prise des repas</p> <p>Assurer le confort et la sécurité au cours du repas</p>	<p><i>Prise en compte des goûts, des potentialités et des habitudes de la personne, des aliments à disposition et du régime prescrit</i></p> <p><i>Maîtrise des techniques</i></p> <p><i>Respect des règles d'hygiène, et de sécurité, d'économie</i></p> <p><i>Résultat conforme aux critères organoleptiques</i></p> <p><i>Présentation soignée adaptée à la personne</i></p> <p><i>Installation confortable et sécurisée</i></p> <p><i>Transmission des observations concernant la prise de repas</i></p>

BAC PROFESSIONNEL Accompagnement Soins et Services à la Personne



Session : 20....	U 31 – Soins d’hygiène et de confort, de services à la personne en structure CCF – Évaluation en MILIEU PROFESSIONNEL PFMP du au Nom et prénom de l’élève :	Option Structure
Etablissement :		<input type="checkbox"/> fin de 1 ^{ère} ASSP <input type="checkbox"/> T ASSP

Compétences évaluées <i>(Tout ou partie des compétences doit être évalué)</i>	Niveau atteint				
	TB	B	AB	I	Note
C 1.2/2- Communiquer avec l’équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires, accueillir des stagiaires					
C 1.2.1- Recueillir, sélectionner et ordonner les informations C 1.2.5- Transmettre les informations pour assurer la continuité de l’accompagnement (mise à jour des documents, participation aux réunions de travail) C 2.2.1- Présenter le service, les personnels, leur fonction à un tiers C 2.2.2- Présenter les documents utilisés dans le service (protocole, procédures, fiches de postes...)					/5
C 2.1- Organiser le travail en équipe professionnelle					
C 2.1.1- S’inscrire dans une équipe professionnelle C 2.1.2- Planifier ses activités de travail (repérer et organiser ses activités de travail en fonction des priorités du service)					/2
C 2.3- Participer au contrôle et à la gestion de la qualité					
Respecter les protocoles, signaler des anomalies et proposer des améliorations (démarche qualité, démarche de prévention des risques professionnels) S’impliquer dans la démarche de prévention des risques professionnels S’impliquer dans la démarche de prévention des infections nosocomiales et associées aux soins					/2
C 2.4- Gérer les stocks et les matériels					
C 2.1.1- Evaluer les besoins en produits et matériels pour une tâche, pour le service Repérer les procédures de commande Participer à la rédaction d’un bon de commande et à la réception des commandes					/2
C 3.1- Assurer l’hygiène de l’environnement de la personne					
C 3.1.2- Mettre en œuvre des techniques de bio nettoyage C 3.1.4- Surveiller et maintenir l’état de fonctionnement du lit, des aides techniques, surveiller l’état de fonctionnement des dispositifs médicaux C 3.1.5- Participer à la préparation des matériels en vue de la stérilisation C 3.1.6- Assurer le tri et l’acheminement du linge, des matériels et des déchets					/8

C 3.3- Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation					
C 3.3.1- Aider à la réalisation de soins d'hygiène corporelle de l'adulte C 3.3.2- Assurer les soins d'hygiène corporelle de l'adulte : toilette partielle, complète, douche, bain, pédiluve, rasage, hygiène dentaire, change de protection..... C 3.3.4- Aider à l'habillage et au déshabillage C 3.3.5- Assurer la réfection d'un lit inoccupé ou occupé C 3.3.6- Installer ou aider à mobiliser une personne pour le repos, les déplacements, des activités C 3.3.7- Prévenir les risques d'alitement prolongé					/8
C 3.5- Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence					
C 3.5.1- Observer le comportement relationnel et social, les attitudes de la personne C 3.5.2- Identifier les signes de détresse, de douleur et les anomalies C 3.5.3- Participer à la mesure des paramètres vitaux et les transcrire C 3.5.4- Vérifier et/ou aider à la prise des médicaments C 3.5.5- Evaluer le caractère urgent d'une situation, agir en conséquence					/2
C 3.6- Concevoir et préparer des collations, des repas équilibrés conformes à un régime, aider à la prise des repas					
C 3.6.3- Participer à la préparation des collations C 3.6.4- Distribuer des collations ou des repas (remettre et maintenir en température Vérifier le respect du régime éventuel et/ou des habitudes de la personne) C 3.6.5- Organiser la distribution des repas Assurer la traçabilité (relevé de température, fiche de surveillance alimentaire...) C 3.6.6- Aider à la prise des repas Assurer le confort et la sécurité au cours du repas					/6
Appréciation générale :	TOTAL				/40
<i>Toute note <10 doit être justifiée</i>					/20

MEMBRES DE LA COMMISSION D'EVALUATION

Professionnel

Nom et qualité :

Signature :

Cachet de l'établissement

Professeur

Nom et qualité :

Signature :

Date :

L'évaluation a lieu au cours d'une période de formation en milieu professionnel d'une durée d'au moins quatre semaines en fin de classe de première ou au cours de la classe de terminale. L'élève doit passer un temps significatif auprès de l'équipe d'animation pour appréhender la notion de projet d'animation.

L'élève de bac pro ASSP doit être évalué lors de la conception, de la conduite et l'évaluation d'un projet d'animation ou d'une activité collective.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage
- Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale
 - Concevoir un projet d'animation
 - Conduire et évaluer un projet d'animation
 - Conduire et évaluer une activité collective (vie quotidienne, activité motrice, d'éveil, de maintien de l'autonomie, de loisirs)

Modalités de mise en place de l'épreuve :

- L'élève pourra concevoir et conduire tout ou partie d'un projet d'animation et /ou d'activités collectives en collaboration avec les professionnels.
- L'élève peut s'insérer dans un projet de l'établissement déjà existant en proposant une variante ou un complément à une activité.
- L'évaluation est réalisée par le tuteur à l'aide des indicateurs d'évaluation de la grille ci-jointe
- La proposition de note de l'évaluation est établie conjointement par le tuteur et le professeur lors de la visite de la PFMP.

BAC PROFESSIONNEL Accompagnement Soins et Services à la Personne



Session : 20....	U 32 – Projet d’animation en structure CCF – Évaluation en MILIEU PROFESSIONNEL	Option Structure
Etablissement :		<input type="checkbox"/> fin de 1 ^{ère} ASSP <input type="checkbox"/> T ASSP
PFMP du au Nom et prénom de l’élève :		

Projet réalisé auprès :

- De personnes en situation de handicap
- De personnes âgées
- D’enfants

Compétences évaluées	Indicateurs d’évaluation	Niveau atteint				
		TB	B	AB	I	Note
C 3.4- Concevoir et mettre en œuvre des activités d’acquisition ou de maintien de l’autonomie et de la vie sociale						
C 3.4.3- Concevoir tout ou partie d’un projet d’animation	Identification des ressources, des partenaires Respect des contraintes Formalisation des étapes du projet Réalisme et faisabilité du projet Prise en compte des aspirations, souhaits des personnes et de l’entourage Mise en place d’actions de communication autour du projet					/10
C 3.4.5- Conduire une activité collective et/ou un projet d’animation	Respect des besoins et des souhaits, des potentialités et de la créativité des membres du groupe Respect du confort et de la sécurité Stimulation, valorisation et sollicitation de tous les participants Respect des règles de vie collective Proposition de remédiations adaptées Adaptation aux situations nouvelles					/10
C 3.4.5- Evaluer une activité collective et/ou un projet d’animation	Pertinence des critères d’évaluation Objectivité du bilan Mesure des écarts par rapport aux objectifs fixés Satisfaction de la personne Formulation des pistes d’amélioration si nécessaire					/10
C 1.1- Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage						
Prise en compte des ressources et contraintes liées à la personne, à l’environnement Organisation des conditions d’accueil (confidentialité, convivialité, confort, sécurité) Attitude : tenue, langage, comportement adaptés Qualité de l’écoute et de l’expression Identification de la demande et pertinence de la réponse						/10

Session : 20....	U 33 – Conduite d’action d’éducation à la santé CCF – Évaluation en ETABLISSEMENT DE FORMATION	Option Structure
Etablissement :		T ASSP

Exposé et entretien : 30 min maximum

Compétences évaluées	Indicateurs d’évaluation	Niveau atteint				
		TB	B	AB	I	Note
C 1.2- Communiquer avec l’équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires						
C 122 : Choisir et utiliser l’outil de communication	Pertinence de l’outil choisi Maîtrise de l’outil					/3
C 3.7- Conduire des actions d’éducation à la santé						
C 371 : Repérer les besoins d’un public sur des aspects simples de santé	Besoins et demandes repérés et analysés					/3
C 372 : Repérer les dispositifs en éducation à la santé	Repérage des professionnels et partenaires ressources					/3
C 374 : Concevoir et mettre en œuvre des actions individuelles ou collectives de promotion de la santé	Calendrier de l’action Démarche et message adaptés à la population cible Mobilisation des ressources partenariales Respect des contraintes institutionnelles Recherche de la participation du public Pertinence de l’évaluation					/6
C 373 : Concevoir ou participer à l’élaboration de supports ou d’outils pédagogiques dans le cadre d’une action ou d’un projet	Outils et supports adaptés au public et au contexte, facilitant l’expression de chacun					/3
Savoirs associés						
Ensemble des savoirs associés nécessaires à la mise en place d’une action d’éducation à la santé, particulièrement : Biologie et microbiologie appliquées : Les éléments de physiopathologies inclus dans les différents chapitres 7.5- La contraception Nutrition 3- Régimes alimentaires 4- Comportements et habitudes alimentaires Sciences médico-sociales 1.1-La politique de santé publique : principaux axes de la politique nationale de santé (campagne, plans nationaux...), risques sanitaires, concept de santé, notion de prévention 1.4- L’adolescent – Conduites à risques 3.2- La communication écrite 3.3- La communication visuelle Techniques professionnelles et technologie associée Animation-Education à la santé : 6- Conduites d’action d’éducation à la santé, promotion de la santé						/2

4. Fiches de proposition de notes CCF

ÉPREUVES PROFESSIONNELLES BAC PRO ASSP option EN STRUCTURE

Établissement de formation			Session :		2015			
(Nom et adresse)			Diplôme :		Baccalauréat Professionnel			
			Spécialité :		Accompagnement, soins et services à la personne			
			Option :		A : "En structure"			
			Classe :					
Epreuves Professionnelles			E1 Epreuve scientifique et technique		E3 Epreuve professionnelle			
ELEVE			E13 Conduite d'un projet d'accompagnement	Total E1	E31 Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure	E 32 Projet d'animation en structure	E33 Conduite d'action d'éducation à la santé	Total E3
			/ 20	/ 20	/ 20	/ 20	/ 20	/ 20
N°	Nom	Prénom	A	B	C	D	E	C+D+E
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
Note la plus haute								
Note la plus basse								
Moyenne								
Noms des professeurs								
Signatures								

Document à retourner à l'IEA avant le 10 juin de chaque année

	(Nom et adresse)	Nom :	
		Prénom :	
		Session :	2015

BAC PRO ASSP Option B "En structure"	Fiche individuelle récapitulative des notes obtenues aux évaluations en CCF dans le domaine professionnel	
---	--	--

		Note proposée au jury (*)
E1 Epreuve scientifique et technique	Sous épreuve E 13 Conduite d'un projet d'accompagnement	00,00 / 20
E 3 Epreuve professionnelle	Sous épreuve E 31 Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure	00,00 / 20
	Sous épreuve E 32 Projet d'animation en structure	00,00 / 20
	Sous épreuve E 33 Conduite d'action d'éducation à la santé	00,00 / 20

Cachet de l'établissement

A
Le

Nom et signature du chef d'établissement

(*) La note proposée est arrondie au demi-point supérieur, elle figurera donc en points entiers ou en ½ points

Remarque : Les notes des évaluations par CCF ne sont jamais communiquées aux candidats ni prises en compte dans les moyennes trimestrielles. Elles sont proposées au jury.

6. Livret d'évaluation à transmettre au jury de délibération

Le livret d'évaluation se compose, pour chaque élève, des documents nécessaires pour l'évaluation du baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne option «à domicile», dans le cadre du contrôle en cours de formation.

Ce livret doit être constitué pour être éventuellement transmis au jury de délibération.

Il doit comporter les documents suivants :

Fiche individuelle récapitulative des propositions de notes page 23 de ce cahier des charges

Attestations des périodes de formation en milieu professionnel en BAC PRO ASSP :

→ PFMP 1

→ PFMP 2

→ PFMP 3

→ PFMP 4

→ PFMP 5

→ PFMP 6

Soit 22 semaines dont 10 semaines auprès d'adultes non autonomes

Les grilles d'évaluations des épreuves :

→ E13- Conduite d'un projet d'accompagnement,
épreuve réalisée en centre de formation

→ E31- Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure,
épreuve réalisée en PFMP

→ E32- Projet d'animation en structure,
épreuve réalisée en PFMP

→ E33- Conduite d'action à la santé,
épreuve réalisée en centre de formation